

AVIS DE RECRUTEMENT

Référence offre : N° 006/2026/PR/ANLMM/DAF/SA

Type de contrat : CDD 2 ans renouvelable

Disponibilité immédiate

Directeur de la Communication et de l'Éducation du Public

Employeur	Agence nationale de lutte contre la malaria et les moustiques
Superviseur hiérarchique	Directrice Générale
Lieu d'affectation	Ouidah - Bénin

Informations générales

La malaria (ou paludisme) constitue l'une des premières causes de morbidité et de mortalité au Bénin, particulièrement chez les enfants de moins de cinq ans et les femmes enceintes. Cette maladie reste endémique, avec des conséquences économiques, sociales et sanitaires graves.

Les moustiques, principaux vecteurs de la malaria et d'arboviroses comme la dengue, le chikungunya, le Zika et la fièvre jaune, prolifèrent de manière inquiétante dans plusieurs zones urbaines et rurales du pays, en raison notamment de l'insalubrité, du changement climatique et de la stagnation des eaux. Leur nuisance impacte également le secteur du tourisme.

Pour répondre à cette menace persistante, le Gouvernement, à travers le Programme d'Actions du Gouvernement (PAG 2021-2026), a inscrit la lutte contre le paludisme comme une priorité de santé publique. Dans cette optique, l'Agence Nationale de Lutte contre la Malaria et les Moustiques (ANLMM) a été créée pour doter le pays d'un instrument spécialisé, souple, autonome et réactif, chargé de conduire une lutte coordonnée, innovante et intégrée contre la malaria et les moustiques.

Missions

Sous la supervision de la Directrice Générale, le Directeur de la Communication et de l'Éducation du Public est chargé de concevoir, coordonner et mettre en œuvre la stratégie de communication institutionnelle, de Communication pour le Changement Social et Comportemental, ainsi que les activités d'éducation et de sensibilisation du public visant à promouvoir la prévention et la lutte contre le paludisme et autres maladies à transmission vectorielle et les nuisances causées par les moustiques au Bénin. II/Elle a pour mission essentielle de piloter la Communication pour le Changement Social et Comportemental. II/Elle doit inciter les populations à adopter les gestes de prévention et à utiliser correctement les outils de lutte antivectorielle

Principales responsabilités

Le Directeur de la Communication et de l'éducation du public est responsable de :

Communication institutionnelle

- Élaborer et mettre en œuvre la stratégie de communication de l'ANLMM.

- Assurer la visibilité des actions, programmes et résultats de l'Agence.
- Développer les relations avec les médias nationaux et internationaux.
- Préparer les discours, communiqués de presse, rapports et supports institutionnels.
- Gérer l'image et la réputation de l'ANLMM.

Concevoir la stratégie nationale de CCSC

Concevoir le plan de communication pour l'élimination du paludisme et des autres maladies à transmission vectorielle avec un accent particulier sur les outils de lutte antivectorielle (opérations de suppression de gîtes larvaires, traitement des gîtes avec des biolarvicides, pulvérisation spatiale, pulvérisation Intra domiciliaire etc...).

Éducation du public et changement de comportement

- Elaborer un Plan de communication pour les campagnes de démoustication, de traitement des gîtes avec des biolarvicides, de pulvérisation
- Concevoir et coordonner les campagnes nationales de sensibilisation sur la prévention du paludisme, les autres maladies transmises par les moustiques et la nuisance liée aux moustiques
- Développer des stratégies de communication pour le changement social et comportemental (CCSC) en faveur de l'assainissement de l'environnement, de l'élimination des gîtes larvaires, d'acceptation des mesures de lutte antivectorielle
- Mobiliser les communautés : Impliquer les chefs locaux, leaders religieux et réseaux de jeunes dans la destruction des gîtes larvaires
- Encadrement des campagnes de masse : Coordonner le volet communication lors des opérations de suppression de gîtes larvaires de traitement biologique et de pulvérisation
- Concevoir et mettre en œuvre avec les parties prenantes les campagnes de sensibilisation à la gestion des déchets et des eaux stagnantes et usées
- Développer la promotion des traitements biologiques
- Concevoir et promouvoir le label « Quartier sans gîtes larvaires »
- Concevoir et mettre en œuvre une campagne nationale multi-supports sur la lutte antivectorielle pour l'élimination du paludisme, des autres maladies transmises par les moustiques et la réduction de la nuisance causée par les moustiques
- Organiser annuellement les journées nationales de mobilisation en faveur de la lutte antivectorielle pour l'élimination du paludisme et des autres maladies transmises par les moustiques et la réduction de la nuisance causée par les moustiques

Produire des supports éducatifs adaptés aux différents publics.

Développement des guides communautaires, spots radio, boîtes à images et contenus numériques interactifs, guides, vidéos et de kits éducatifs.

Renforcer l'engagement communautaire et la participation citoyenne.

Formation

Formation des relais communautaires, des élus locaux et toutes parties prenantes sur la transmission de messages clairs

Communication digitale et innovation

- Concevoir les plateformes numériques de l'Agence

- Créer et faire diffuser de ressources créatives telles que des graphismes, des vidéos et des blogs
- Superviser les plateformes numériques de l'Agence.
- Développer la présence de l'ANLMM sur les réseaux sociaux.
- Utiliser les technologies numériques pour l'éducation sanitaire.
- Assurer la veille médiatique et la gestion de l'e-réputation.

Partenariats et mobilisation sociale

- Collaborer avec les ministères, collectivités territoriales, ONG, leaders communautaires et partenaires techniques et financiers.
- Développer des partenariats avec les médias et les organisations communautaires.
- Coordonner les activités de plaidoyer pour soutenir les objectifs stratégiques de l'Agence.

Gestion

- Élaborer les plans de travail annuels de la direction.
- Préparer et suivre le budget de communication.
- Assurer le suivi-évaluation des activités de communication.

Suivi et Évaluation

Analyser l'impact des messages sur le public par le biais d'enquêtes de connaissances, attitudes et pratiques

Relations médias et Storytelling

- Relations avec les médias : Rédiger des communiqués et organiser des conférences de presse.
- Organiser des ateliers avec les médias pour vulgariser les avancées en matière de lutte antivectorielle

Profil recherché et exigences du poste

FORMATION ET EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

- Être titulaire d'un BAC + 5 au moins en Communication ; Master en Communication des Organisations, ou diplômes d'école de communication ;
- Avoir au moins cinq (05) ans d'expérience dans la communication dont au moins trois (3) années dans la direction de communication de structure publique ou privée.

COMPÉTENCES REQUISES

- Expertise en communication de santé : Maîtrise parfaite des techniques de l'Information, Éducation, Communication (IEC) et de la CCSC ; Connaissance les outils digitaux et les techniques de vulgarisation
- Compétences en management : Savoir guider, écouter et motiver des équipes variées
- Qualités rédactionnelles : Écrire avec clarté pour être compris par le plus grand nombre.
- Sens de la pédagogie : Traduire des sujets techniques ou complexes en messages simples

- Connaissances en Santé Publique : Comprendre le cycle de vie du moustique, la transmission de la maladie et les bases de l'entomologie médicale.
- Management et leadership : Aptitude à diriger des équipes pluridisciplinaires (anthropologues, graphistes, animateurs de terrain).
- Sens de l'écoute et de l'adaptation : Capacité à adapter son langage aux réalités culturelles, barrières linguistiques et croyances locales.
- Gestion budgétaire : Savoir allouer et justifier les fonds
- Avoir une aisance rédactionnelle et une forte capacité de réseautage ;
- Avoir une très grande capacité de présentation et d'expression orale et écrite ;
- Avoir une maîtrise du digital : Expertise des outils de veille, des algorithmes des réseaux sociaux et des outils d'Intelligence Artificielle générative pour la création de contenu ;
- Avoir une maîtrise avancée des outils bureautiques (Word, Excel, PowerPoint) et une utilisation courante des outils collaboratifs (Teams, Zoom, Google Workspace) ;
- Avoir une bonne maîtrise des principes de gestion de l'administration publique ;
- Avoir une capacité d'organisation d'évènementiel et d'anticipation ;
- Avoir une bonne maîtrise de la notion de lutte antivectorielle ;
- Avoir une bonne capacité de synthèse et d'analyse ;
- Capacité à travailler dans un contexte dynamique évolutif et sous pression.

LANGUES

Une excellente maîtrise du français et de l'anglais à l'oral comme à l'écrit est exigée.

N.B : Les dossiers de candidature doivent comporter les pièces suivantes :

- Une lettre de motivation indiquant le délai de disponibilité et la prétention salariale annuelle
- Un curriculum vitae (CV) détaillé ;
- Copie(s) du ou des diplômes ;
- Copie des preuves des expériences requises ;
- Copie de la carte d'identité ou passeport en cours de validité.

Les pièces requises pour la candidature doivent être envoyées en version électronique, dans un seul fichier sous format PDF (obligatoire) avec la mention : « Candidature au poste de Directeur de la Communication et de l'Éducation du Public » à l'adresse électronique suivante candidatures-ANLMM@presidence.bj au plus tard le 7 Août 2026 à 17h.